



Chers candidats,

Avec 73% de représentativité au travers de ses 10.000 adhérents directs et ses 20 branches professionnelles, le MEDEF représente une force économique incontournable sur le territoire lyonnais. Nos actions participent quotidiennement à un meilleur fonctionnement de notre société.

A l'aube de l'élection du futur Président de la Métropole de Lyon, il nous semble essentiel de porter la voix des entrepreneurs auprès des candidats afin de co-construire les projets de développement et de croissance de demain.

Au MEDEF, notre rôle est de proposer et d'agir dans l'intérêt général car seule l'économie crée la richesse, près de 75Mds € de PIB pour la Métropole*. Tout au long de cette année 2019, de nombreux chefs d'entreprise, au travers de la Commission Economie mais aussi d'autres acteurs majeurs du territoire, ont travaillé à établir une liste de propositions sur 3 thèmes majeurs: Attractivité, Mobilité, Employabilité, pour porter haut et fort l'AME du MEDEF...

Vous avez eu l'occasion, durant ces dernières semaines, d'écouter diverses propositions et attentes de partenaires économiques, telle la Fédération du BTP ou la CCI Lyon Métropole par exemple.

Nous attendons maintenant vos réponses à nos propositions au travers de vos programmes pour construire l'économie métropolitaine de demain, et nous sommes certains que nos démarches positives, constructives et collectives continueront à être bénéfiques à notre métropole lyonnaise.

Merci d'avoir accepté de venir nous rencontrer.

En toute bienveillance, maintenant, parlons d'économie !

Laurent Fiard,
Président du MEDEF Lyon-Rhône

*Passport Only Lyon chiffre clés 2019

EN SYNTHÈSE, LE MEDEF SOUTIEN CES PROJETS MAJEURS :



- Elargir le scope de réflexion du territoire métropolitain
- Renforcer la gouvernance proactive du GLEE
- Développer les filières d'excellence
- Parfaire les infrastructures et le cadre de vie pour attirer les populations

- Finaliser l'Anneau des Sciences
- Démarrer le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL)
- Reprendre le projet A45 (Lyon-Saint Etienne)
- Relancer le Réseau Express de l'Agglomération Lyonnaise (RER Métropolitain) pour désengorger le nœud ferroviaire Lyonnais
- Revoir le reclassement de l'A7
- Terminer la liaison ferroviaire Lyon-Turin
- Démultiplier les modes de transport doux, y compris le fluvial
- Mieux connecter le centre-ville et l'aéroport
- Déployer de nouvelles lignes aériennes (Europe et International)

- Promouvoir l'entreprise comme une entité attractive le plus tôt possible auprès des jeunes
- Faciliter la mise en relation des jeunes et des demandeurs d'emploi avec les entreprises
- Mieux exploiter le fichier des bénéficiaires du RSA
- Redonner du sens à la valeur travail



LES ENTREPRENEURS
LYONNAIS DONNENT LE CAP :

POUR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

Propositions du MEDEF Lyon-Rhône
aux candidats à l'élection métropolitaine de 2020

Le mot des co-présidents de la Commission Economie du MEDEF



Stanislas LACROIX
Aldès



Philippe BARRET
Apicil

C'est au quotidien, dans nos rôles et responsabilités de chef d'entreprise, que nous sommes confrontés aux réalités économiques de notre territoire; un territoire métropolitain qui reste attractif mais qui doit s'adapter pour faire face aux enjeux de demain, notamment face à la transition écologique. C'est pourquoi, les membres de la Commission Economie du MEDEF, ainsi que de nombreux partenaires et acteurs économiques locaux, ont oeuvré ces derniers mois pour identifier les problématiques majeures et apporter des pistes de travail. C'est le fruit de ces réflexions que nous souhaitons soumettre aujourd'hui aux candidats à la Présidence de la Métropole de Lyon. Nous sommes convaincus que c'est par ces projets que nous assurerons une croissance durable dans les années à venir. Nous écouterons donc attentivement vos propositions en retour et restons ouverts à un dialogue constructif.

MEDEF Lyon Rhône
60 avenue Jean Mermoz - 69008 LYON

Contact : Sophie BUXEDA
sophie.buxeda@medeflyonrhone.com



ATTRACTIVITÉ

-18% de baisse de la construction de logements neufs entre 2018 et 2019 alors que la population est en constante croissance

[source : UrbaLyon – Août 2019]

ENJEUX

Construire une métropole talentueuse, puissante, innovante, forte et attractive, allant de pair avec une qualité et un cadre de vie agréables et sains, faire perdurer le développement des entreprises, attirer les sièges sociaux de grands groupes tout en créant les conditions de leur épanouissement et le cadre d'une croissance positive et durable, tel est notre vœu.

Si notre agglomération ne doit en aucun cas devenir un « mini-Paris » avec ses contraintes - embouteillages, pollution de l'air, manque d'espaces verts, prix de l'immobilier, etc... - nos choix écologiques doivent se faire en cohérence pour assurer notre vitalité économique.

Pour préserver notre attractivité, il est indispensable que notre modèle de développement durable s'intègre et se conjugue à une économie performante, humainement et socialement valorisante.

PROPOSITIONS

1 REPENSER LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN :

Réfléchir le développement économique de notre métropole au-delà de ses frontières :

- En raisonnant en terme de bassins sur l'ensemble des départements contigus, pour développer les interactions entre les différentes communes.
- En intégrant l'aéroport Saint-Exupéry, acteur majeur et levier incontournable de flux touristiques et économiques.
- En légitimant la Métropole comme chef de file pour fédérer, coordonner et mettre en place les bonnes alliances entre les territoires.

2 RENFORCER LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE DU GLEE [Grand Lyon, L'Esprit d'Entreprise]

- Ré-impulser une vision collective, porteuse d'une réelle ambition pour la Métropole, en renforçant le processus décisionnel.
- Consolider les actions économiques portées par OnlyLyon, avec un GLEE fédérateur des écosystèmes pour pousser plus loin les projets par domaine, jusqu'à leur réalisation.

3 DÉVELOPPER NOS FILIÈRES D'EXCELLENCE :

- Renforcer les filières stratégiques déjà lancées - biotech, cleantech, greentech, sécurité et cybersécurité, numérique, robotique et micro-robotique, assurances - et initier de nouvelles filières pour dynamiser les expertises locales (bâtiment intelligent, équipement industriel 4.0,...).
- Innovation : renforcer les liens entre centres de recherche, filières stratégiques et industrie 4.0 : plus de chaires, plus de doctorants, plus de laboratoires, plus de talents, notamment en R&D.
- Numérique : accompagner la digitalisation, levier essentiel d'attractivité et outil de valorisation et de croissance pour chaque métier, en aidant les entreprises à passer le cap du 4.0 et gagner en compétitivité.
- Poursuivre la politique de fléchage et de « spécialisation » des zones d'activité et des zones industrielles (type USIN) pour créer une dynamique de filière et mettre en place des services partagés pour accompagner le développement des entreprises implantées.

4 FAVORISER L'ACCUEIL DES SALARIÉS DES ENTREPRISES :

- Renforcer la capacité d'accueil des familles en construisant davantage de logements adaptés à toutes les populations et niveaux de revenus.
- Ouvrir de nouveaux collèges sur les zones en augmentation de population et pour les populations internationales.
- Anticiper les besoins, soutenir les dossiers de création d'écoles et de lycées portés par les différents acteurs responsables (Ville, Département, Région et Etat) et coordonner ces actions.
- Attirer les talents grâce des infrastructures qualitatives.

5 DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE LOISIR :

- Sport** : Initier une relation partenariale avec les entreprises en faveur de la pratique du sport et du bien-être au travail, et en concourant au développement d'emplois et de business reliés à cette filière.
- Culture** : parfaire notre dimension de métropole culturelle en élargissant l'offre et en intégrant tous les publics afin de développer une réelle filière économique.

6 ADAPTER LA FISCALITÉ ET RÉDUIRE LA PRESSION FISCALE :

- Faciliter les implantations industrielles : exonération de taxes, aides à la relocalisation, modernisation des outils industriels.
- Moduler la Contribution Economique Territoriale pour soutenir les secteurs et les entreprises qui investissent massivement sur le territoire pour se moderniser, créer de l'emploi et pérenniser leur activité sur la Métropole.

VALLÉE DE LA CHIMIE

Il est indispensable d'élargir la zone économique de la ville aux départements contigus pour fédérer les industriels et créer des synergies permettant de maintenir et faire progresser l'activité économique.

Aujourd'hui, seules 7 gares sont desservies dans la vallée de la Chimie

ATTENTION : Chaque usine démontée en France est déplacée hors de nos frontières.

MOBILITÉ

Dans l'ensemble de l'aire métropolitaine, **2/3** des actifs vont travailler en voiture. Dans les secteurs peu denses, ce sont 8 actifs sur 10.

[source : UrbaLyon – Avril 2019]

ENJEUX

La mobilité est le facteur majeur et le garant pérenne du développement de notre attractivité économique : créer des liens et des liaisons au-delà de notre territoire, faciliter le transport des personnes et des marchandises, aider à l'intégration et à l'emploi.

Aujourd'hui, au sein de notre agglomération, de nombreux axes routiers sont saturés. Alors que la voiture tend à s'éloigner du centre-ville, le risque de congestion des boulevards périphériques s'accroît. De même, tandis qu'il est nécessaire de favoriser les modes de transport doux et moins polluants, de nouvelles zones d'habilitation économique restent peu ou mal desservies par les transports en commun.

Quel équilibre à l'échelle de notre territoire souhaitons-nous construire quant à la gestion de nos modes de transport ? Comment consolider efficacement et durablement cette mobilité, essentielle à notre vitalité économique ?

Pour y parvenir, il est nécessaire que les politiques d'aménagement du territoire de la Métropole, du Département et de la Région puissent dès à présent s'aligner. Il faut que le temps politique soit au service du temps économique.

PROPOSITIONS

1 FACILITER LES TRAJETS DOMICILE / TRAVAIL :

- Appuyer les entreprises dans la transformation des habitudes de déplacement de leurs collaborateurs, en renforçant par exemple les pistes cyclables protégées.
- Améliorer les connections :
 - inter-réseaux : via un abonnement unique TCL / SNCF / modes doux couvrant encore plus de liaisons
 - inter-zones : via une meilleure irrigation et desserte par les transports en commun des zones d'activités économiques et industrielles (Plaine de l'Ain, Grenoble, Roussillon, Corbas...)
- Déployer partout une liaison internet de qualité pour favoriser le télétravail et réduire les déplacements des salariés.
- Déployer un plan d'urbanisation permettant de rapprocher les emplois des salariés.

2 DÉSENGORGER LES AXES MAJEURS SATURÉS ET PARTICULIÈREMENT LE BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE :

- Finaliser impérativement le bouclage de l'Anneau Des Sciences en prévoyant des parc relais à forte capacité.
- Fluidifier les accès aux autoroutes depuis le périphérique.
- Traiter le contournement de Lyon pour supprimer le trafic de passage.

3 DÉVELOPPER LA MOBILITÉ VERS L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL :

- Enrichir les dessertes depuis l'aéroport Saint-Exupéry :
 - Vers toutes les métropoles européennes et bassins économiques européens majeurs.
 - Vers les mégapoles mondiales (Shanghai, New York...).

4 OPTIMISER LES ROUTES LOGISTIQUES, ENTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET EFFICACITÉ :

- De nouvelles solutions pour le transport de marchandises en desserte du centre-ville : hôtel logistique pour assurer une gestion écologique du dernier kilomètre.
- Le développement des véhicules à hydrogène.
- Du transport fluvial via le Rhône et la Saône pour les marchandises.

EMPLOYABILITÉ

ENJEUX

Dans un contexte de pénurie de compétences, nos entreprises peinent à recruter les profils dont elles ont besoin pour assurer leur activité et se développer. De nombreux emplois qualifiés restent ainsi non pourvus, amenant les entreprises à développer leurs propres centres de formation.

Cette inadéquation croissante des compétences avec la réalité du marché et le faible taux d'apprentis posent un défi majeur pour notre économie territoriale.

La méconnaissance du monde de l'entreprise et son déficit d'image auprès des jeunes ne joue par ailleurs pas en faveur de ce rééquilibrage du marché de la formation.

Il est indispensable qu'un travail de pédagogie autour de l'entreprise et des opportunités qu'elle représente puisse être réalisé au plus tôt au sein des établissements scolaires. Cette prérogative d'éducation, bien que revenant à l'état, nécessite un travail partenarial où le GLEE a potentiellement un rôle à jouer.

Il est impératif de remettre en adéquation l'offre et la demande en anticipant les besoins de demain en matière d'emploi et donc de formation.

PROPOSITIONS

1 FORMATION & APPRENTISSAGE :

- Faciliter la création de dispositifs et de cycles de formation adaptés aux besoins des entreprises, notamment dans l'industrie, en rassemblant au sein de campus communs, centres de recherche, écoles, centres de formation et entreprises dédiés à ce secteur.
- Supporter les entreprises dans leur mission et projets de formation des profils requis.
- Aider au rapprochement des centres de formation et des entreprises.
- Introduire au plus tôt l'entreprise dans les écoles, collèges et lycées ; sensibiliser et former les enseignants.
- Simplifier l'organisation des stages dans les collèges et lycées par la synchronisation du calendrier et la mise en place de bourses aux stages découverte, avec l'appui des organismes comme l'UIMM ou le MEDEF.

2 POLITIQUE D'INSERTION DES PUBLICS PRIORITAIRES :

- Améliorer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA pour un retour vers un emploi durable*.
- Mieux anticiper et mettre en adéquation la formation des compétences aux besoins réels du marché.
- Aider le lien entreprises / personnes en situation de handicap et accompagner dans l'intégration en milieu professionnel.

[*] 39 000 foyers bénéficiaires du RSA en 2019, représentant un budget de 67 millions d'€

3 EMPLOI ET EMPLOYABILITÉ :

- Recréer du lien entre les générations pour mieux accompagner l'entrée des jeunes dans l'entreprise.
- Promouvoir l'entreprise et la valeur travail auprès de nos jeunes au plus tôt dans l'enseignement.
- Mettre en avant les métiers et secteurs en tension auprès des jeunes : BTP, aide à la personne, grande distribution, industrie, professions juridiques.
- Rapprocher les quartiers et les populations sensibles du milieu de l'entreprise.
- Simplifier les processus et réduire les barrières administratives autour de l'emploi.
- Travailler la marque employeur « ENTREPRISE » pour ouvrir des perspectives multiples et variées.

CHIFFRES CLES INDUSTRIE DU FUTUR :

75 200 emplois salariés privés mais -12% en évolution de l'emploi en 10 ans

Une forte inadéquation : 13 600 offres pour 10 400 demandes d'emploi